



# Réponse au troisième examen législatif de la *Loi sur le tabac et les produits de vapotage* mené par Santé Canada

Soumis à Santé Canada en septembre 2025

## Points saillants

- L'usage de tabac reste une source majeure de méfaits au Canada – devancée seulement par l'alcool – malgré une baisse de l'usage et des coûts depuis 2018.
- Les personnes qui consomment de l'alcool, du cannabis ou des produits psychoactifs contrôlés les consomment souvent conjointement avec du tabac et des produits de vapotage contenant de la nicotine (PVN), ce qui peut aggraver les problèmes.
- Malgré les règlements fédéraux, les jeunes au Canada continuent d'être exposés à des publicités et à de multiples autres formes de promotions pour le tabac, les PVN, l'alcool, le cannabis et les jeux de hasard et d'argent – le plus souvent dans des médias numériques, y compris des médias sociaux et des plateformes de diffusion en continu – ce qui souligne la nécessité de renforcer la conformité par des restrictions fédérales en matière de publicité.
- Les efforts de conformité et d'application devraient être élargis, notamment par une surveillance indépendante des activités de vente et de promotion.
- La surveillance réglementaire dans les espaces numériques devrait être modernisée à l'aide d'outils comme des processus indépendants de vérification de l'âge et une surveillance des publicités alimentée par l'intelligence artificielle pour mieux détecter et contrer les violations.
- Une approche coordonnée visant de multiples produits psychoactifs est recommandée pour intégrer l'application des lois sur le tabac, les PVN, l'alcool, le cannabis et les jeux de hasard et d'argent dans un cadre commun de surveillance et de conformité.



## Introduction

Le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS) est reconnaissant de fournir des commentaires sur le troisième examen législatif de la *Loi sur le tabac et les produits de vapotage* mené par Santé Canada afin d'aborder la question de l'augmentation du vapotage et de la consommation de cannabis chez les jeunes Canadiens qui sont souvent exposés à des publicités et à de nombreuses autres formes de promotion pour ces substances, notamment le placement de produits dans des séries télévisées ou des films.

Le CCDUS a été créé par le Parlement afin de fournir un leadership national pour aborder la consommation de substances au Canada. À titre d'organisme de confiance, il offre des conseils aux décideurs partout au pays en tirant parti des recherches, en cultivant les connaissances et en rassemblant divers points de vue.

Le CCDUS soutient le maintien d'une approche de santé publique fondée sur des données probantes pour réglementer le tabac et le vapotage afin de protéger la population canadienne de maladies et de décès liés au tabac et au vapotage. Cela inclut une surveillance continue pour protéger les jeunes contre le tabac et les produits de vapotage.

Depuis plus de 15 ans, des chercheurs de l'Université de Victoria et du CCDUS évaluent les coûts et les méfaits de l'usage de diverses substances psychoactives au Canada dans le cadre du [projet Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada \(CEMUSC\)](#), notamment des produits de tabac fumés. En mars 2025, le CCDUS a aussi réalisé un sondage pour évaluer l'exposition des jeunes de 16 à 24 ans aux publicités sur l'alcool, le cannabis, les jeux de hasard et d'argent, le tabac et les PVN. Nous avons également comparé les cadres juridiques fédéraux concernant les publicités pour ces produits psychoactifs et analysé les liens potentiels entre eux et l'exposition des jeunes à ces substances.

Nous tirons parti de notre suivi et de nos recherches de longue date sur le tabac et les PVN pour transmettre des commentaires généraux sur l'examen législatif et offrir une réponse à quelques questions posées dans le cadre de cet examen.

## Commentaires généraux sur l'examen législatif

### Risques, méfaits et coûts associés au tabac et aux PVN

La révision législative montre une réduction de l'usage de cigarettes entre 2018 et 2022, ce qui cadre avec les données recueillies pour le projet CEMUSC illustrées dans la figure 1 ci-après.

Cette figure montre que les coûts associés à l'usage du tabac ont diminué depuis 2018, ce qui suggère une réduction de l'usage du tabac dans la population canadienne pendant plus d'une décennie et cadre avec la diminution relevée depuis 2018 dans le cadre de l'examen législatif.

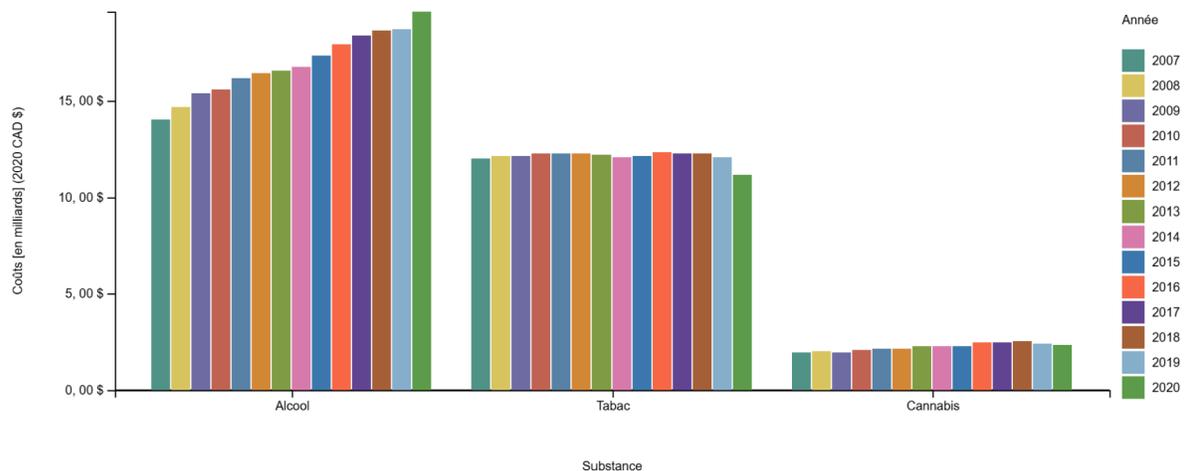


Il s'ensuit une réduction des coûts associés aux maladies imputables à une exposition à long terme à la fumée de tabac, notamment à divers types de cancer, aux accidents vasculaires cérébraux et aux lésions cérébrales, et une réduction des coûts associés à certains risques pour la santé à court terme de l'usage de la cigarette, notamment une tension artérielle élevée, une fréquence cardiaque élevée ou des difficultés respiratoires.

La même figure suggère toutefois que l'usage de tabac demeure un important contributeur aux méfaits et aux coûts liés aux substances psychoactives autorisées à des fins de vente aux adultes Canadiens, et qu'il est surpassé seulement par l'usage d'alcool pendant la période allant de 2007 à 2020. Le cannabis n'arrive qu'en troisième place pendant la même période.

Figure 1. Coûts associés à l'alcool, au cannabis et au tabac au Canada, 2007 à 2020

### Coûts globaux total attribuables à l'usage de substances, Canada



Source des données : [Accueil | CEMUSC](#)

La baisse récente des coûts – qui permet de penser que les réglementations réduisent efficacement l'usage et les méfaits – et les coûts toujours élevés associés à l'usage du tabac justifient fortement les efforts accrus en matière de conformité et d'application annoncés dans le cadre de l'examen législatif.

Bien que le projet CEMUSC n'inclue pas actuellement les PVN, de nombreuses études récentes suggèrent que les risques, les méfaits et les coûts de l'usage des PVN ne sont pas négligeables en raison de la caractérisation croissante des risques et des méfaits liés à l'utilisation de ces produits.



Par exemple, un récent examen systématique a permis de conclure qu'il existe des preuves substantielles que l'exposition à la cigarette électronique est associée à des biomarqueurs de risque de cancer (Kundu et coll., 2025).

D'autres études récentes ont mis en évidence certains résultats périnataux préoccupants liés aux liquides de vapotage, même si ce n'était pas le cas de tous les résultats examinés (Deprato et coll., 2025; Ussher et coll., 2024; Vallée et coll., 2025). Ce fut également le cas pour plusieurs autres problèmes de santé précis (Bandara et coll., 2024).

D'autres études ont également suggéré des associations entre l'usage de PVN et l'usage de la cigarette par la suite, notamment chez les jeunes (Reynolds et coll., 2024).

L'espoir de réduire les méfaits que nourrissaient certaines personnes en délaissant la cigarette au profit du vapotage en raison de la commercialisation massive des produits de vapotage s'est considérablement amenuisé ces dernières années. Par exemple, une étude récente suggère que l'augmentation du vapotage quotidien et non quotidien n'a pas entraîné une hausse dans la cessation du tabac (Quach et coll., 2025). Des débats scientifiques sont en cours sur le potentiel de réduction des méfaits des produits de vapotage par rapport aux produits du tabac, mais les liens avec l'industrie du tabac et du vapotage d'un grand nombre des participants affirmant avoir obtenu des résultats favorables à cet égard font peser de sérieux soupçons de partialité sur les experts en santé publique (Vidaña-Perez et coll., 2022).

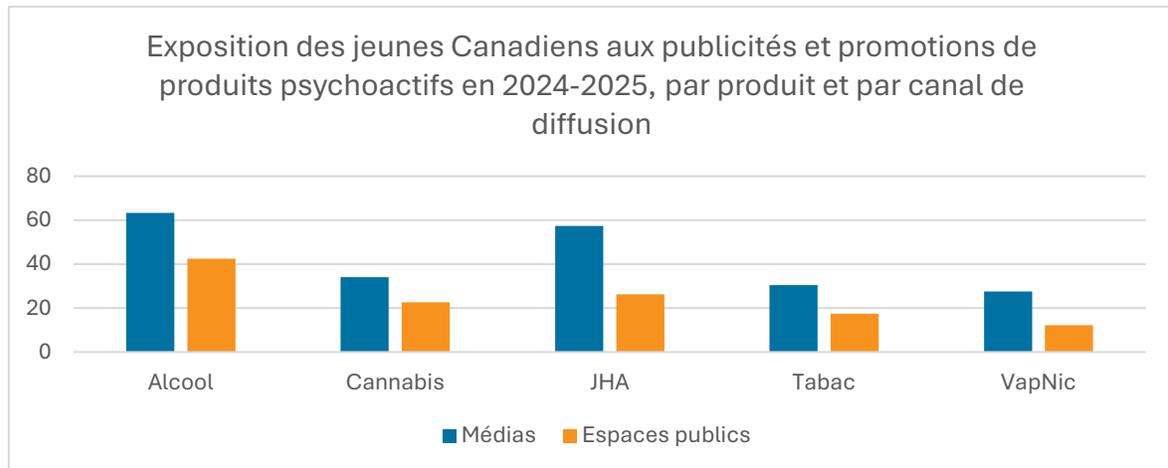
### **Publicités sur les produits psychoactifs qui rejoignent les jeunes**

Comme indiqué précédemment, le CCDUS a réalisé, en mars 2025, un sondage sur les publicités faisant la promotion de l'alcool, du cannabis, des jeux de hasard et d'argent, du tabac et des PVN qui rejoignent les jeunes Canadiens de 16 à 24 ans.

D'après notre analyse des cadres juridiques fédéraux au sujet de ces types de publicités, et comme le montre la figure 2 ci-après, les jeunes sont beaucoup moins exposés aux publicités pour le cannabis, le tabac et les PVN qu'à celles pour l'alcool et les jeux de hasard et d'argent.



Figure 2. Exposition des jeunes Canadiens aux publicités et aux promotions de produits psychoactifs



Cette différence souligne l'efficacité relative des réglementations fédérales pour ces produits, mais elle met aussi clairement en évidence leurs lacunes puisqu'elles sont censées protéger complètement les jeunes d'une exposition à la plupart des publicités et autres formes de promotion du tabac ou des PVN dans divers espaces publics et médias.

Notre sondage portait notamment sur l'endroit où les jeunes étaient exposés à ces publicités, comme l'indique la figure 2. Les participants ont répondu qu'ils les voyaient le plus souvent dans les médias et, plus particulièrement, dans les médias numériques – ce qui n'apparaît pas dans le graphique. Les plateformes de diffusion en continu et de médias sociaux étaient les médias les plus courants et ils surpassaient d'autres types de médias comme les médias écrits, la télévision et la radio.

Les coûts importants l'usage du tabac, l'évolution de la caractérisation des risques, des méfaits et des avantages des PVN, ainsi que le niveau élevé d'exposition des jeunes aux publicités tant pour le tabac que les PVN justifient largement l'intensification des mesures d'application et de conformité, comme il est indiqué dans l'examen législatif.

## Réponse à des questions posées dans le cadre de l'examen législatif

Comment le gouvernement du Canada peut-il améliorer le suivi ou la surveillance du marché de ces produits compte tenu du fait qu'ils sont largement accessibles?  
(sous-section sur le marché en évolution)

Une façon d'y parvenir est de financer des initiatives de recherche pour compléter les rapports sur la conformité et les efforts déployés en la matière par Santé Canada.



En Suisse, par exemple, un organisme fédéral chargé de l'application de la législation finance un organisme sans but lucratif pour qu'il surveille les ventes en personne et en ligne de produits alcoolisés à des mineurs. Cet exercice est réalisé chaque année depuis 2015 (Notari et Vorlet, 2024). Les rapports de suivi sont fondés sur une stratégie d'échantillonnage qui rend les résultats représentatifs du comportement global des exploitants sur les marchés de l'alcool dans ce pays. Ces rapports semblent avoir aidé les autorités à concentrer leurs efforts d'application et de conformité sur les enjeux les plus cruciaux, et certains éléments indiquent que cela peut améliorer la conformité. Il convient de noter que ce même organisme avait déjà été chargé de surveiller les ventes de cigarettes.

Le gouvernement du Canada pourrait envisager une stratégie similaire pour les marchés du tabac et des PVN. Il pourrait même envisager d'adopter une approche visant toutes les substances légales, en incluant possiblement les secteurs de l'alcool, du cannabis et des jeux de hasard et d'argent. Ces substances et produits présentent des problèmes similaires et entraînent des coûts sociaux importants qui pourraient être atténués, en partie, par de meilleurs efforts d'application et de conformité à la législation.

Le gouvernement du Canada pourrait également inclure dans l'effort de surveillance suggéré les activités promotionnelles de tous ces exploitants de marchés plutôt que seulement leurs pratiques de vente aux mineurs au Canada. Un mandat aussi large pourrait permettre de réaliser des économies d'échelle, notamment parce que de nombreux vendeurs de produits du tabac et de produits de vapotage vendent également de l'alcool et des jeux de hasard et d'argent, en plus d'en faire la promotion.

### **Quels outils, technologies ou mesures seraient utiles pour assurer un meilleur suivi ou une meilleure surveillance d'Internet et des médias sociaux? (sous-section sur la réglementation à l'ère numérique)**

Il existe trois grandes stratégies réglementaires pour aborder la question des ventes en ligne aux mineurs.

1. Interdire totalement la vente en ligne et la livraison à domicile (comme c'est actuellement le cas au Québec<sup>1</sup>).
2. Autoriser la pratique, mais imposer une vérification de l'âge de l'acheteur au moyen d'une pièce d'identité lors de la livraison par l'agent, comme c'est le cas pour les produits du cannabis dans la plupart des provinces.
3. Imposer une vérification de l'âge de l'acheteur avant la commande des produits en ligne. De nouveaux outils permettant de vérifier l'âge des clients ont été mis au point

---

<sup>1</sup> Consulté le 8 août 2025 à [www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/saines-habitudes-de-vie/mode-de-vie-sans-tabac/loi-concernant-la-lutte-contre-le-tabagisme#c13522](http://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/saines-habitudes-de-vie/mode-de-vie-sans-tabac/loi-concernant-la-lutte-contre-le-tabagisme#c13522)



par des exploitants commerciaux. Bien qu'ils semblent efficaces pour garantir l'âge des clients, ils ont suscité des préoccupations pour la sécurité des données recueillies au cours du processus et les enjeux de protection des renseignements personnels qui en découlent.

Des législateurs français ont récemment interdit la distribution de matériel pornographique à des mineurs. Compte tenu des enjeux pour la sécurité des données, l'agence responsable de la mise en œuvre de la loi a imposé un processus de vérification de l'âge qui est susceptible de protéger de façon adéquate le droit à la vie privée des individus. Les deux pierres angulaires de ce processus de vérification sont une agence de vérification indépendante du détaillant et le processus à double insu : l'agence de vérification ne sait pas quels sites sont consultés par un client et le détaillant ne reçoit pas de renseignement privé sur le client<sup>2</sup>.

En ce qui concerne les activités promotionnelles en ligne, la conception d'un outil fondé sur l'intelligence artificielle pour surveiller la conformité des exploitants commerciaux pourrait en partie résoudre le problème des ressources nécessaires pour analyser un grand nombre de sites Web, de plateformes et de réseaux de médias sociaux et de services de diffusion en continu qui publient d'énormes volumes de promotions. L'Organisation mondiale de la Santé a suggéré dans un rapport qu'un outil semblable pourrait être l'une des options stratégiques à envisager pour surveiller et améliorer la conformité des promotions pour divers produits, y compris le tabac<sup>3</sup>.

## Conclusion

Malgré la diminution de l'usage du tabac et des coûts qui y sont associés, le tabac demeure l'un des principaux contributeurs aux méfaits liés à l'usage de substances au Canada, et les risques et les méfaits liés aux PVN sont de plus en plus évidents.

Une récente recherche du CCDUS met en évidence l'exposition persistante des jeunes aux publicités et à de nombreuses autres formes de promotion du tabac, des PVN et d'autres produits psychoactifs, et ce, malgré les réglementations destinées à les protéger. Cela souligne la nécessité d'une application plus stricte et d'une surveillance modernisée, plus particulièrement dans les espaces numériques.

À ce titre, nous soutenons l'engagement de Santé Canada de renforcer les efforts de conformité et encourageons l'adoption de stratégies novatrices de surveillance, comme les partenariats de recherche indépendants et la surveillance des publicités par intelligence artificielle, pour s'assurer que les cadres réglementaires évoluent au même rythme soutenu que les marchés commerciaux et les tactiques de commercialisation.

---

<sup>2</sup> Consulté le 25 juillet 2025 à [www.arcom.fr/sites/default/files/2024-10/Arcom-Referentiel-technique-sur-la-verification-de-age-pour-la-protection-des-mineurs-contre-la-pornographie-en-ligne.pdf](http://www.arcom.fr/sites/default/files/2024-10/Arcom-Referentiel-technique-sur-la-verification-de-age-pour-la-protection-des-mineurs-contre-la-pornographie-en-ligne.pdf)

<sup>3</sup> Consulté le 25 juillet 2025 à <https://escholarship.org/uc/item/44v4p4mn>



La protection du public en général et des jeunes en particulier et la réduction des méfaits liés aux substances doivent rester au cœur de l'approche du gouvernement du Canada en matière de santé publique.



## Bibliographie

- Bandara, N.A., B. Burgos-Blasco, X.R. Zhou, A. Khaira, A. Lovieno, J.A. Matsubara et S.N. Yeung. « The Impact of Vaping on the Ocular Surface: A Systematic Review of the Literature », *Journal of Clinical Medicine*, vol. 13, n° 9, 2024, Multidisciplinary Digital Publishing Institute. <https://doi.org/10.3390/jcm13092619>
- Deprato, A., A. Garud, D. Azzolina, N. Murgia, M. H. Davenport, P. Kaul, P. Lacy et S. Moitra. « Associations between vaping during pregnancy and perinatal outcomes: A systematic review and meta-analysis », *Journal of Hazardous Materials*, vol. 486, 137028, 2025. <https://doi.org/10.1016/J.JHAZMAT.2024.137028>
- Kundu, A., K. Sachdeva, A. Feore, S. Sanchez, M. Sutton, S. Seth, R. Schwartz et M. Chaiton. « Evidence update on the cancer risk of vaping e-cigarettes: A systematic review », *Tobacco Induced Diseases*, vol. 23, 2025, European Publishing. <https://doi.org/10.18332/tid/192934>
- Notari, L. et J. Vorlet. *Achats tests d'alcool 2023. Rapport national sur la vente d'alcool aux mineurs*, 2024. <https://doi.org/10.58758/rech170a>
- Quach, N.E., J.P. Pierce, J. Chen, B. Dang, M.D. Stone, D.R. Strong, D.R. Trinidad, S.B. McMenamin et K. Messer. « Daily or Nondaily Vaping and Smoking Cessation among Smokers », *JAMA Network Open*, vol. 8, n° 3, 2025. <https://doi.org/10.1001/jamanetworkopen.2025.0089>
- Reynolds, C.M.E., J.B. Mack, L. O'Connor et H. McAvoy. « The effects of vaping on children and adolescent health: a review of systematic reviews », *The Lancet*, vol. 404, S87, 2024. [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(24\)02008-7](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(24)02008-7)
- Ussher, M., J. Fleming et L. Brose. « Vaping during pregnancy: a systematic review of health outcomes », *BMC Pregnancy and Childbirth*, vol. 24, n° 1, 2024. <https://doi.org/10.1186/s12884-024-06633-6>
- Vallée, A., M. Eid, A. Feki et J. M. Ayoubi. « Maternal vaping and pregnancy adverse outcomes: A systematic review and meta-analysis », *Women and Birth*, vol. 38, n° 5, 2025. <https://doi.org/10.1016/J.WOMBI.2025.101951>
- Vidaña-Perez, D., L.M. Reynales-Shigematsu, E. Antonio-Ochoa, S.L. Ávila-Valdez et I. Barrientos-Gutiérrez. « The fallacy of science is science: The impact of conflict of interest in vaping articles », *Revista Panamericana de Salud Publica/Pan American Journal of Public Health*, vol. 46, 2022. <https://doi.org/10.26633/RPSP.2022.81>



### Au sujet du CCDUS

Le CCDUS a été créé par le Parlement afin de fournir un leadership national pour aborder la consommation de substances au Canada. À titre d'organisme de confiance, il offre des conseils aux décideurs partout au pays en tirant parti des recherches, en cultivant les connaissances et en rassemblant divers points de vue.

Les activités et les produits du CCDUS sont réalisés grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées par le CCDUS ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada.

ISBN 978-1-77871-245-6

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2025